

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 27 NOVEMBRE 2019

DE 10 H00 à 12 H 00

Délibération N° 2019 – 32

Objet : Actualisation du tableau des effectifs

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts de France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Monsieur Franck DHERSIN, le 27 Novembre 2019,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la création de poste « Administrateur Système » par délibération n° 2017- 35 du 21 décembre 2017 et n° 2018-05 du 8 février 2018 et son inscription au tableau des effectifs sur le grade d'ingénieur, considérant le recrutement par mutation d'un ingénieur principal sur ce poste suite au jury du 15 octobre 2019,

Vu la création de poste « Gestionnaire Administratif et Financier » par délibération n°2018-33 du 02 juillet 2018 et son inscription au tableau des effectifs sur le grade de Rédacteur Territorial, vu le recrutement d'un rédacteur stagiaire au 18 novembre 2019 suite au jury du 23 septembre 2019,

Vu la création de poste « chef de projet technique des systèmes d'information » par délibération n°2018-49 du 20 décembre 2018 dans le cadre des Techniciens territoriaux et dans le grade des techniciens territoriaux principal de 2ème classe, considérant la possibilité d'ouvrir ce poste aux autres grades du cadre d'emploi des techniciens territoriaux dont celui du grade de technicien territorial,

Vu la liste d'admission des réussites à l'examen d'attaché principal du 21 Octobre 2019,

DECIDE

- De prévoir le grade d'ingénieur principal sur le poste d'administrateur système et de pourvoir le poste par un fonctionnaire du même grade,
- De pourvoir le poste de Gestionnaire administratif vacant par un fonctionnaire du grade de rédacteur,
- De prévoir le grade de Technicien Territorial sur le poste de Chef de projet technique des systèmes d'information,
- De prévoir le grade d'attaché principal sur les postes de chargés de mission expert en filière administrative,

D'approuver le tableau des effectifs actualisé ci-joint.

AUTORISE

Monsieur le Président de HDF Mobilités à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN



ANNEXE 1
TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBI
AU 27 NOVEMBRE 2019

DIRSC T
29 NOV. 2019

Annexe 1 à la délibération N° 2019 - 32

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
POSTES POURVUS						
Filière Administrative						
Une assistante de direction	Adjoint(e) Administrative 2ème cl	C	1	1	complet	Titulaire
Un gestionnaire administratif et financier	Rédacteur Principal 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Un Gestionnaire Administratif et Financier	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Deux chargés de Mission expert (Chargés d'études)	Attaché et Attaché Principal	A	2	2	complet	Titulaires
Un Directeur(trice)-Adjoint(e)	Directeur (trice) Territorial	A	1	1	complet	Titulaire
Filière Technique						
Un Directeur	Ingénieur en Chef cl normale	A	1	1	complet	Contractuel
Un chargé de mission Administrateur système	Ingénieur Principal	A	1	1	complet	Titulaire
Un chargé de Mission expert (Chargé d'études)	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel
Un Adjoint au responsable PFR	Technicien	B	1	1	complet	contractuel
POSTES A POURVOIR						
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien ou Technicien Ppal	A	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.2)
Un Data Scientist parametreur de données	Ingénieur	A	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
Un Chargé de communication Multimédia	Attaché	A	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
POSTES SUPPRIMES						
Un Community Manager	Ingénieur	A	0	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
POSTES NON PERMANENTS						
Gestionnaire de ressources informatiques	Technicien	B	1	1	complet	CDD 12 mois (art 3-1°) Fin 02/2020
Chef de projet Multimédia	Technicien	B	1	1	complet	CDD 12 mois (art 3-1°) Fin 02/2020
TOTAL POSTES EN COURS			16	13		
TOTAL POSTES PERMANENTS			14	13		